Mairie de Tournon
92 Montée de la Mairie- **73460 TOURNON**
04 79 38 51 90 - mairie@tournon-savoie.com
http://www.tournon-savoie.com

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2025

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-CINQ

LE DOUZE SEPTEMBRE A 19H30

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
12	**8**	**10**

Date convocation	Date affichage	N° délibération
02/09/2025	02/09/2025	**2025/31**

Présents : BERTHET Sandrine, GRANDCHAMP Patrick, ALIOUA Yacine LASSIAZ Fabienne, OMELTCHENKO Luc, RIMBOUD Christelle, CHEVRIER-GROS Sébastien, MURAZ-DULAURIER Gilles

Excusés : GIANNINA Gisèle *(pouvoir RIMBOUD Christelle)*, CHATELAIN Éric *(pouvoir BERTHET Sandrine)*

Absents : DRAGNEA Cindy, GARDET-CADET Michel

Secrétaire : GRANDCHAMP Patrick

A 19h30, le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

DELIBERATION N°2025/31

TRAVAUX DE SECURISATION DE LA ROUTE DES VIGNES
DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT

Madame le Maire propose de solliciter une subvention auprès du fond de concours du Département pour l'aménagement de la piste cyclable. Cette demande vient en complément de la délibération n°2025/20,

Madame Le Maire propose le plan de financement prévisionnel suivant :

MONTANT PRÉVISIONNEL HT DU PROJET	70 957.00 €

FINANCEURS SOLLICITES	Montants HT
Autofinancement commune *(25 %)*	17 739 €
ETAT - DETR/DSIL *(20%)*	14 192 €
DÉPARTEMENT *(30 %)*	21 287 €
ARLYSERE *(25%)*	17 739 €

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- ✓ **APPROUVE** le coût prévisionnel du projet pour un montant de 70 957 € HT
- ✓ **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus,
- ✓ **SOLLICITE** le Département pour l'attribution d'une subvention à hauteur de 21 287 € HT
- ✓ **PRÉCISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune,
- ✓ **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants

Le Maire,
Sandrine BERTHET

Le secrétaire de séance
Patrick GRANDCHAMP

Transmis au contrôle de légalité
Le 15 SEP. 2025

Publié le 15 SEP. 2025